

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire 63570

N° 743 – 1 Mars 2003

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

MONSIEUR VETO

Les Révolutionnaires avaient surnommé Louis XVI « Monsieur Veto ». En 1790 le roi s'était vu concéder un droit de veto sur les textes votés par l'Assemblée Nationale, et croyant naïvement qu'il avait gardé encore quelque pouvoir, il avait eu la mauvaise idée d'user de ce droit de veto. « Monsieur Veto » ne devait pas longtemps survivre à cette erreur d'appréciation.

Ce rappel d'histoire élémentaire permet de retenir deux leçons : la première c'est qu'il ne faut pas user de ses droits quand on n'en a pas les moyens, la deuxième c'est que la consommation abusive de veto est dangereuse pour la santé.

Ce sont ces deux leçons qui semblent avoir été comprises tout récemment par la classe politique française, et le débat à l'Assemblée Nationale, dominé par la communication d'Alain JUPPE, a été marqué incontestablement par une victoire des « non-veto » : non, la France ne prendra pas le risque d'user de son droit au Conseil de Sécurité de l'ONU.

On a ces jours derniers entendu quelques couacs assez intéressants sur les bancs des députés, et encore plus au Sénat. Par exemple le Président de la Commission de la Défense Nationale Guy TESSIER n'a pas écarté l'éventualité d'un engagement militaire de la France contre Saddam HUSSEIN tandis qu'au sein de la Haute Assemblée la guerre ne fait pas peur, comme en attestent les déclarations du vice-président Josselin de ROHAN. Ils étaient quelques rares et courageux « pro-Bush » autour d'Alain MADELIN, Charles MILLON, Claude GOASGUEN, Pierre LELLOUCHE. S'agirait-il maintenant d'une fronde de l'UMP contre l'Elysée ? Il est certain que la fronde a été au minimum dirigée contre le quai d'Orsay ; les bruits selon lesquels Dominique de VILLEPIN se verrait bien en candidat présidentiel en 2006 auraient peut-être agacé le dauphin en titre. Mais le Roi, pour l'instant, ne semble pas directement visé. Ainsi, progressivement, le réalisme politique pourrait-il l'emporter sur les pulsions anti-américaines, et la France pourrait-elle échapper aux illusions de la « troisième voie », cette chimère poursuivie par presque tous nos gouvernements depuis un demi-siècle non seulement au niveau diplomatique mais aussi dans le domaine économique.

Maintenant nous parviennent des informations qui avaient eu du mal à se frayer un chemin à travers les médias et la classe politique au cours des semaines précédentes :

1° Saddam HUSSEIN est réellement un dangereux menteur quand il prétend ne pas avoir d'armes de destruction massive de longue portée, qu'elles soient conventionnelles ou chimiques. BLIX lui-même est amené à démentir Saddam.

2° Saddam HUSSEIN est réellement un dictateur, et il existe une opposition organisée à l'intérieur et à l'extérieur de l'Irak, souhaitant instaurer la démocratie, et rompre avec vingt cinq ans d'un totalitarisme sanguinaire qui a organisé le massacre de centaines de milliers d'Irakiens. En aucun cas il ne bénéficie du soutien de son peuple (et l'on voudra bien considérer comme une farce les élections récentes qui lui ont donné 96 % des voix).

3° Le peuple irakien a été affamé non par l'embargo des Nations Unies, mais bien par Saddam lui-même qui a utilisé l'argent qui lui a été versé en échange des livraisons de pétrole non pas à nourrir la population mais à armer, équiper et choyer la nomenclatura militaire.

Dans ce nouveau contexte, la guerre d'Irak pourrait enfin apparaître pour ce qu'elle est avant tout : une guerre pour la libération d'un peuple. Ceux qui prétendent qu'on ne libère pas un peuple contre sa volonté et qui imaginent une sorte de « servitude consentie » devraient se souvenir que c'était

l'argument de Philippe HENRIOT, porte-parole du gouvernement de Vichy, qui l'utilisait à la veille du débarquement en Normandie.

Comme je l'ai déjà soutenu ici, cette guerre de libération s'inscrit logiquement dans une opération plus large et bien venue tendant à se dresser contre le flot de barbarie fanatique qui s'est soulevé récemment, et dont le 11 Septembre a été une des dramatiques illustrations. Un flot qui s'est gonflé parce qu'il a bénéficié matériellement et psychologiquement de l'impunité, et parce qu'il a reçu le soutien de tous les totalitaristes, verts, rouges ou bruns.

Dans ces conditions, la diplomatie française n'a plus guère le choix : elle ne peut barrer la route aux Américains, qui se sont assurés du soutien de très nombreuses démocraties, et qui n'ont cure des éventuelles manœuvres des Russes et des Chinois, évidemment mal placés pour donner des leçons de morale et de démocratie. Même si VILLEPIN occupe le devant de la scène, il ne tiendra plus désormais que les seconds rôles.

Pour en arriver là, ce n'était réellement pas la peine de discréditer la France aux yeux du monde libre, de prêcher la haine contre les Américains, ni même d'aller défilé dans les rues de Paris entre Marine LE PEN et Alain KRIVINE, fût-ce en compagnie de Philippe de VILLIERS...

Il faut savoir mettre fin à une mascarade. D'ailleurs, je vais moi aussi cesser d'en parler. Car, pour amuser la galerie et les médias pendant deux mois, on a oublié sans doute en haut lieu que tout fait eau dans le bâtiment France : on renonce à maîtriser les déficits publics et la hausse des dépenses de l'Etat, on renonce à baisser les impôts, on renonce à lutter contre le chômage, on renonce à réformer l'Education Nationale, la Sécurité Sociale. Les Français, un moment distraits par le carnaval diplomatique, vont redécouvrir leurs vraies difficultés : ce sera Carême prenant.

Jacques GARELLO

Conjoncture

PAUVRES BRITANNIQUES...

A en croire les médias français, les Anglais sont bien à plaindre. Ce serait vrai en politique étrangère : Tony BLAIR est présenté comme un irresponsable à la remorque de George W. BUSH, comme si le Royaume-Uni était le 51^{ème} état américain. Mais ce serait vrai aussi en matière économique : n'y a-t-il pas « 17 millions d'Anglais en dessous du seuil de pauvreté » (Jacques Delors), et ceux qui réussissent dans les affaires ne sont-ils pas abrutis de travail, obsédés de performance ? On en vient à se demander pourquoi tant d'émigrés, parmi lesquels tant de jeunes Français, ont la sottise d'aller s'embaucher Outre-Manche : pour mieux s'y faire exploiter ?

3,1% de chômeurs

Pourtant, on ne saurait nier que les Anglais ont réussi au moins dans un domaine, celui de l'emploi. Les dernières statistiques sont claires : selon le mode de calcul britannique, le taux de chômage vient encore de chuter pour s'établir à 3,1% de la population active. Selon les taux de chômage standardisés publiés par l'OCDE, le résultat est un peu moins favorable : 5,0 %. Ce chiffre mérite d'être comparé à celui de la moyenne de l'OCDE (7,1%), à celui de l'Europe des 15 (7,8%) ou de la zone euro (8,5%). Il est beaucoup plus favorable que celui de la France (9,1%) ou de l'Allemagne (11% selon les statistiques nationales, 9% selon les statistiques standardisées). En outre, ce taux de chômage anglais ne cesse de se réduire depuis des mois, alors que dans les autres pays, comme la France, il progresse, en lien avec le ralentissement économique général : celui-ci ne semble pas affecter le nombre de chômeurs anglais.

Il y a désormais moins d'un million de chômeurs en Angleterre (928 000 personnes inscrites au chômage), chiffre le plus bas depuis les années 70. Il a été créé 253 000 postes de travail et cela avec un taux d'activité (pourcentage de gens qui ont une activité économique, chômeurs compris) en progression, passant de 74,3% en 2001 à 74,6% en 2002. Le contraste est saisissant avec la France, où l'on diminue le nombre des actifs pour éviter le chômage, notamment avec les retraites anticipées. En Angleterre on encourage les gens à travailler, en France on les en dissuade. On ne connaît en Angleterre ni le traitement statistique, ni le traitement social du chômage : on favorise la création d'emplois, c'est tout.

Une croissance sans inflation

Ces bons résultats en matière d'emplois ne seraient-ils pas obtenus au détriment de la stabilité monétaire ? L'Angleterre, en ne voulant pas entrer dans la zone euro, a-t-elle choisi la voie de la facilité monétaire et de la relance par la création de monnaie ? Il semble bien que non. La Banque d'Angleterre a beaucoup moins manipulé le taux d'intérêt que la Réserve fédérale aux Etats-Unis et le taux d'intérêt était resté, avant la dernière évolution, stable à 4% pendant quinze mois. Certes, les prix ont progressé un peu plus vite que l'objectif que s'était assigné la banque centrale (2,5%), en augmentant sur douze mois de 2,7%. Mais on doit inclure dans ce dernier résultat l'effet purement mécanique de la hausse des cours du pétrole en décembre. Donc l'inflation est manifestement sous contrôle. D'ailleurs la Banque d'Angleterre envisage un recul sensible de l'inflation dans les mois à venir, en particulier parce que les prix de l'immobilier qui avaient beaucoup monté devraient se stabiliser.

Comment se situe alors la croissance anglaise ? Ici, il est clair que le ralentissement de l'économie se fait sentir, comme partout, tant les économies sont liées les unes aux autres. Mais la croissance du PIB a été de 1,7% en 2002, ce qui est plus qu'en France (1,2% selon les derniers résultats) et surtout qu'en Allemagne (0,4%). Il n'y a guère que les Etats-Unis qui fassent mieux en 2002 avec 2,4%. Mais, là encore, les prévisions pour 2003 sont plus optimistes. L'Angleterre annonce 2,8% de croissance du PIB, alors qu'en France on vient de renoncer à la fiction des 2,5% et on aura entre 1,5 et 2%, tandis qu'on annonce au mieux 1% pour l'Allemagne.

Un choix libéral

Faut-il s'étonner de ces résultats ? Tony BLAIR est certes social-démocrate et sa politique n'est pas totalement libérale. Mais il a eu la sagesse de retenir les leçons de l'histoire économique anglaise : il sait que des années de gestion travaillistes dans une optique socialiste avaient conduit le pays à un véritable sous-développement alors que les mesures de choc de Madame THATCHER ont provoqué une véritable résurrection de l'Angleterre.

C'est en particulier le cas en matière fiscale. Il faut rappeler que lorsque Madame THATCHER a pris le pouvoir, le taux marginal d'impôt sur le revenu était de 80% pour les salaires et de 98% pour les revenus de l'épargne. Elle a ramené ces taux à 40% et Tony BLAIR s'est bien gardé de les modifier. Rappelons que la France en est encore à 50% de taux marginal et même à 60% en comptant la CSG et rappelons aussi que l'Angleterre ne connaît pas d'impôt sur les grandes fortunes. En outre, cette baisse des prélèvements obligatoires n'a pas mis en difficulté les finances publiques anglaises. Même dans la période de ralentissement économique actuel, le déficit public ne dépasse pas 1,4% du PIB, contre plus de 3% en France ou en Allemagne. Voilà qui devrait faire réfléchir les experts de Bercy et les autres, qui estiment que la baisse des impôts fait courir un risque de déficits budgétaires accrus.

Mais c'est surtout sur le marché du travail que les mesures de Madame THATCHER ont porté leurs fruits. Elle a rendu une grande flexibilité à l'emploi, supprimant les privilèges syndicaux, supprimant le salaire minimum (que les travaillistes ont rétabli mais à un niveau très bas) et surtout réduisant les charges sociales. Lorsqu'un Britannique est payé l'équivalent de 1000 euros, il revient à son employeur environ 1200 euros. Dans le même temps, un salarié qui gagnerait net 1000 euros en France coûterait environ 1800 euros à son employeur : cela fait toute la différence. Enfin les Anglais ne connaissent pas les 35 heures, et semblent aimer travailler...

Dans bien d'autres domaines on retrouve ce désir de désengager l'Etat et de tabler sur l'initiative privée, le travail et l'épargne volontaires. Les Anglais ont par exemple privatisé toutes les entreprises publiques. Ils ont accepté la capitalisation, qui couvre plus de la moitié des retraités.

Certes, l'Angleterre garde encore les stigmates d'un demi-siècle de socialisme, et il reste encore beaucoup à faire, en particulier en matière de santé publique. Mais si l'économie anglaise est en bonne santé, c'est qu'elle a été rendue il y a 25 ans à la logique de la propriété privée, de la libre entreprise et du libre échange.

Victimes du néo-libéralisme, les Britanniques sont bien à plaindre !

LES SPECIALISTES FAVORABLES AUX HONORAIRES LIBRES

Les négociations se poursuivent entre les syndicats médicaux et l'assurance maladie. Mais elle prennent maintenant un tour imprévu. Alors que les généralistes s'étaient battus l'an dernier pour la revalorisation des honoraires (la consultation à 20 euros), tout en restant dans le cadre des honoraires conventionnels, voici que les spécialistes prennent un autre chemin et réclament « des espaces de liberté tarifaire, sinon rien ».

Cette revendication est soutenue par une large majorité de spécialistes. Selon un sondage Ipsos publié par le Quotidien du médecin, 35% seulement des spécialistes se sont déclarés favorables à l'accord qui avait été négocié (et qui prévoyait quelques revalorisations et surtout un système compliqué de tarifs différenciés selon les circonstances) et 49% y sont opposés. Et lorsqu'on demande aux médecins spécialistes s'ils veulent des espaces de liberté tarifaire, 85%, soit la quasi unanimité, répondent oui : un chiffre jamais atteint dans les précédentes enquêtes. Enfin 48% des praticiens déclarent appliquer des dépassements d'honoraires, soit de manière illégale, soit en jouant sur les exigences particulières du malade, qui leur laissent une petite marge de manœuvre.

Mais la caisse nationale d'assurance maladie (CNAM) ne l'entend pas de cette oreille et elle a saisi la direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DCCRF) pour « entente illicite » et « atteinte à la concurrence ». Elle menace les médecins des pires chantages s'ils poursuivent dans cette voie. La Mutualité française pour sa part « s'insurge contre ce mouvement de désobéissance civique » et menace de « publier la liste des médecins se mettant hors la loi pour apporter une transparence vis-à-vis des assurés sociaux ». Ces accusations sont absurdes, c'est le tarif conventionnel qui devrait être attaqué pour entente illicite, puisqu'il impose le même tarif à tout le monde (on se souvient d'ailleurs qu'il y a quelques années, la bataille des prix des carburants déclarée par Leclerc avait été dénoncée comme « contraire à la concurrence »).

Comme la CNAM, notre ministre de la santé n'a pas semblé apprécier. Il n'est « pas favorable à l'utilisation excessive du dépassement d'honoraires ». C'est d'autant plus surprenant que le même Jean-François MATTEI ne cesse d'appeler chacun à la responsabilité et de rappeler que la santé a un coût et que chacun doit en supporter sa part : manifestement, la responsabilité pour le ministre ne passe pas par la liberté des prix.

Les syndicats médicaux semblent avoir évolué avec les médecins eux-mêmes. La fédération des médecins de France, qui n'avait pas signé l'accord pour les généralistes, se déclare favorable à la réouverture du secteur 2, à honoraires libres, pour y accueillir de nouveaux médecins. La CSMF et le SML assurent désormais qu'il n'est pas question pour eux de signer un texte conventionnel (pour les spécialistes) s'il ne comporte pas la possibilité d'exercer au moins une partie de leur activité en dehors des tarifs officiels de la sécurité sociale. Même de nombreux médecins du secteur 1 (à honoraires conventionnels) pratiquent de plus en plus des dépassements d'honoraires « illégaux » pour obtenir gain de cause, par exemple si les malades veulent un rendez-vous rapide ou encore certains horaires (après 17 heures) ou certains jours (le samedi).

La CSMF se fait même plus précise : « L'accord du 10 janvier n'est pas satisfaisant, mais dans la mesure où l'assurance maladie n'a pas les moyens financiers de rémunérer notre temps et notre valeur, il faut des espaces de liberté tarifaire pour 30% à 40% des actes des médecins. Tous les Français ont un portable, ils peuvent bien payer un peu plus leurs soins ».

La liberté des honoraires pour tous les actes (donc sans fixer de quotas) est en réalité la seule façon de permettre d'équilibrer l'offre et la demande de soins, comme cela se fait sur n'importe quel marché. Chaque situation est un cas d'espèce et il est absurde de vouloir uniformiser les tarifs en les enfermant dans un carcan. Mais cela ne signifie pas pour autant que les malades vont devoir payer ce « dépassement » ; cette réforme doit s'accompagner d'une autre plus radicale, qui est la liberté de

choisir son assureur en matière de santé. Si la concurrence jouait dans ce domaine aussi, on verrait les propositions de meilleur remboursement se multiplier et ce sont les meilleures compagnies privées qui prendraient en charge la diversité des situations tarifaires. Mais le marché est pour la Cnam -et pour le ministre- quelque chose de trop compliqué. Ils préfèrent l'usine à gaz des systèmes étatiques et des monopoles publics.

L'EFFET DE SERRE : UNE FARCE BIEN MONTEE

Il n'est pas un discours sur l'environnement ou sur le « développement durable » qui ne se lamente sur le réchauffement de la planète et l'inévitable « effet de serre ». C'est évidemment de la faute des Américains, de la croissance, du capitalisme et de la mondialisation.

La semaine dernière nous avons eu droit au poison, à la propagande habituelle, mais aussi à son antidote, à une mise au point scientifique moins « écologiquement correcte ».

Le poison, c'est le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), qui a tenu sa réunion à Paris, au siège de l'Unesco.

Voilà l'occasion de reprendre les sempiternels discours catastrophes, qui expliquent que le réchauffement est dû à l'activité humaine industrielle non contrôlée (émission de CO2 en particulier) et qu'il va provoquer des conséquences irréversibles et dramatiques, à commencer par l'élévation du niveau de la mer. Ces discours tendent à une conclusion unique : c'est la mise en accusation du système libéral, responsable bien entendu de la dégradation du climat. D'où la demande de nouvelles interventions étatiques pour mettre fin à ce risque : si c'est le marché qui est responsable de tous les maux c'est donc lui qu'il convient d'éliminer pour redresser la situation.

Le premier ministre lui-même a cru bon d'intervenir dans le même sens, rendant hommage aux « militants de la planète » rassemblés devant lui et se félicitant que grâce à leurs travaux les gouvernants puissent « s'appuyer sur une analyse scientifique consensuelle ».

Consensus des scientifiques ? Curieux consensus, qui est loin de faire l'unanimité. Depuis plus de vingt ans, les environmentalistes américains du PERC ont dénoncé l'effet de serre comme une farce, et l'exploitation politique qui en est faite comme un scandale. Historiquement, l'humanité a eu davantage à pâtir des périodes de refroidissement, avec leurs famines, que des périodes chaudes, qui correspondent à des situations bien meilleures pour l'homme.

Voici maintenant que dans les colonnes du Figaro un Français, Yves LENOIR, chercheur à l'école supérieure des mines de Paris, pourtant militant d'une association écologique, dénonce longuement et de manière très argumentée le lobby climatique et son raisonnement simpliste qui lie le réchauffement global au seul accroissement des gaz à effet de serre.

Dans son livre « Climat de panique », il traite le GIEC de « machinerie climatocratique », « parce que l'institution, créée sous l'égide de l'ONU en 1988, fonctionne comme une technocratie au sens classique du terme. C'est à dire qu'elle génère sa propre légitimité, invente un discours qui lui donne raison et qui, s'il n'a pas force de loi, a au moins valeur de paradigme. Le tout sans aucun contrôle démocratique (...). Le GIEC, comme la plupart des institutions onusiennes, bâtit des projets scientifiques à long terme destinés d'abord à lever des fonds. Une fois que la machine est lancée, elle tourne toute seule et les financements arrivent de façon quasi-automatique. Il faut bien avoir ce fonctionnement à l'esprit quand on se penche sur la question climatique et le discours catastrophiste qui l'accompagne. Cette stratégie visant à dramatiser les enjeux avait été définie dès le début des années 80. Au nom du principe de précaution, elle prônait des mesures propres à limiter l'augmentation de l'effet de serre, alors même que les simulations réalisées à cette époque étaient entachées de graves incertitudes ».

Yves LENOIR souligne aussi que le réchauffement commence à se manifester dès le début du XVIII^e siècle, avec des fontes de glace et un recul des glaciers. Or l'essentiel des rejets de CO₂ et de gaz à effet de serre liés aux activités humaines s'est produit au cours du XX^e siècle, soit deux cents ans après. Certaines études montrent même qu'il y a des déconnexions entre la courbe du CO₂ atmosphérique et celles de la température. Souvent, la variation a lieu en sens contraire avec une hausse de CO₂ accompagnée d'un refroidissement.

En foi de quoi Yves LENOIR donne raison aux Etats-Unis lorsqu'ils refusent de ratifier le protocole de Kyoto sur la limitation des rejets de CO₂. Pour lui, deux conceptions s'affrontent : « d'un côté celle des Européens qui prônent le partage de la poubelle, autrement dit une restriction des émissions de CO₂ avec des quotas par pays, de l'autre l'Amérique du Nord et le Japon qui misent sur les progrès technologiques à venir. Ces pays pensent, à mon avis à juste titre, que l'on peut résoudre le problème en piégeant le CO₂ ».

En effet, ce que les « savants » du GIEC ignorent, ce que les obsédés du réchauffement oublient, c'est que les hommes ont la capacité à réagir contre les dangers qui menacent l'humanité. Il y a quarante ans les beaux esprits du Club de Rome prédisaient l'épuisement complet des ressources minières, notamment du pétrole, ainsi que la pollution de toutes les eaux, ainsi que la surpopulation mondiale, ainsi que la disparition de toutes essences et faunes, etc. Ils avaient simplement extrapolé quelques déséquilibres mineurs observés sur un petit nombre d'années, comme si les évolutions n'appelaient pas des corrections progressives grâce à l'activité humaine. C'est la vieille prospective malthusienne qui reprend régulièrement ses refrains, et les prophètes de malheur ont toujours plus de succès que ceux qui font confiance à l'homme. Une confiance raisonnée certes, car les hommes commettent des erreurs, mais qui repose sur l'idée que ces erreurs sont sources d'informations, et peuvent conduire à de nouvelles avancées pourvu qu'on libère le potentiel créatif humain. « L'homme est notre ultime ressource » disait Julian SIMON, le physicien-économiste du MIT qui a été l'un des premiers pourfendeurs de ces faux prophètes de malheur.

COMMENT CHIRAC FREINE LE « LIBERALISME » DES MINISTRES

Certains membres du gouvernement auraient des inclinations libérales. C'est sûrement vrai, puisque c'est le Monde, toujours à l'affût des dérapages ultra-libéraux, qui le dit. Et qui en fait même sa une.

D'après l'analyse du Monde, c'est CHIRAC qui freine les ardeurs trop libérales du gouvernement : « Prodiguant ses conseils, dirigeant l'action du gouvernement de Jean-Pierre RAFFARIN, le président pèse notamment sur les arbitrages budgétaires et les choix économiques et sociaux de Matignon, corrigeant ainsi un affichage économique jugé trop libéral. Ainsi, Jacques CHIRAC s'oppose, contre l'avis de Bercy, à la réduction du nombre des effectifs de la fonction publique ».

Sous le titre « la politique économique et sociale sous contrôle de l'Elysée », le Monde détaille ces freinages résidentiels. Du coup, Bercy est ramené à un rôle modeste, et c'est Matignon qui gère les dossiers économiques, sous la direction d'un ancien collaborateur de Jacques CHIRAC, « et ce sous la tutelle de M. CHIRAC et d'une équipe présidentielle très attentive au social, quitte à enterrer ses ardeurs libérales ».

Lorsque Bercy propose des suppressions de postes dans la fonction publique, le président s'y oppose : « M. CHIRAC ne veut pas, aujourd'hui, profiter des milliers de départs à la retraite de fonctionnaires pour réformer l'Etat et alléger ses charges de personnel ».

Le Monde multiplie les exemples, à commencer par la vraie-fausse réforme de l'ISF : la montagne accouché d'une souris, sous l'influence de l'Elysée, et les ministres et députés qui voulaient réduire cet impôt se sont inclinés. Comme on dit à l'Elysée « il serait choquant qu'une réforme de l'ISF concerne les particuliers, surtout en période de plans sociaux ».

Dans son ardeur anti-libérale, le Président s'est appuyé sur François FILLON, qui a su limiter au minimum les réformes des 35 heures ou des conditions de licenciement et ainsi « tempérer les ardeurs libérales de Bercy ou d'une partie de la majorité ». L'amendement « Samaritaine » sur la réintégration de salariés licenciés en cas d'annulation d'un plan social n'a pas été suspendu.

L'analyse du Monde n'est pas sans intérêt pour les libéraux. Sans doute personne ne se faisait d'illusion sur les sentiments de Jacques CHIRAC à l'égard des idées libérales. Mais au delà de ce constat banal, cette analyse détruit les illusions de ceux qui espèrent encore amener nos dirigeants aux solutions libérales, en agissant de l'intérieur du gouvernement, ou du Parlement. Elle confirme le diagnostic réaliste qui est le nôtre depuis longtemps : le libéralisme ne viendra pas de la classe politique, agissons donc sur la société civile et l'opinion publique.

Mais, il est vrai que les analyses du Monde sont tellement sentencieuses...

MUGe

LA VIE DE CHATEAU

Les Français ont une forte demande de sécurité, comme l'a montré la dernière élection présidentielle. Dans leur ensemble, ils approuvent en général les mesures de fermeté proposées par Nicolas SARKOZY. En particulier, ils comprennent que l'on ne peut traiter les mineurs délinquants comme on le ferait d'un adulte délinquant. En ce sens, l'idée de centres d'accueil éducatifs fermés pour mineurs délinquants est sans doute bonne. Encore faut-il que l'application ne soit pas du n'importe quoi.

Or, le premier de ces centres d'accueil va s'installer en mars dans un village de la Seine-Maritime, à Saint-Denis-le-Thiboult. Les 475 habitants du village n'apprécient pas ce voisinage, mais enfin on peut comprendre qu'il faille bien trouver un endroit pour accueillir des résidents d'un type particulier. Mais on peut s'étonner de certains détails.

Tout d'abord, c'est un château qui a été choisi : Le château des Ventes « une petite merveille du XVIII^e siècle entourée de 2 hectares de verdure agrémentés d'une piscine ». Ce château est présenté comme « un petit paradis », comme « un bijou architectural » comportant 18 pièces de caractère sur 250 m² dont 7 salles de bains luxueuses. Le prix de vente de 640 000 euros est avancé, ce qui n'est pas rien. Il est vrai que l'ensemble avait été magnifiquement restauré par une famille, aujourd'hui obligée de vendre pour des raisons financières. Est-il bien judicieux d'offrir, au frais du contribuable, de telles conditions de vie à de jeunes délinquants, avant de les renvoyer dans leurs quartiers où les conditions de vie ne sont pas tout à fait les mêmes ?

En outre, on sera surpris de savoir que tout cela sera fait pour huit jeunes délinquants de 13 à 16 ans, qui seront encadrés par 27 adultes : cela représente là aussi un coût en personnel qui peut laisser rêveur. Certes, il faut lutter contre l'insécurité et y mettre le prix. Mais celui-ci n'est-il pas, dans ce cas d'espèce, un peu élevé et ce château correspond-il exactement à l'image que les Français se faisaient d'un tel centre ? Il fallait agir vite pour montrer que les choses bougeaient. N'a-t-on pas confondu vitesse et précipitation ? En tous cas, pour une première illustration de cette nouvelle politique, le choix de ce château est pour le moins maladroit.

AU SOMMAIRE DU N° 743 :

EDITORIAL : Monsieur veto pp. 1-2

CONJONCTURE : Pauvres Britanniques... pp. 2-3

ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR : Les spécialistes favorables aux honoraires libres pp.4-5 – L'effet de serre : une farce bien montée pp.5-6 - Comment Chirac freine le « libéralisme » des ministres pp.6-7 – Mugabe en liberté p.7 – La vie de château p.8

ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : €30.00.

ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : €92.00.

LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org